

A retrouver sur :

<https://www.facebook.com/notes/oiseaux-nature/comment-et-par-qui-notre-faune-vosgienne-est-elle-g%C3%A9r%C3%A9e-/505778406587930/>

## **Comment et par qui notre faune vosgienne est-elle gérée ?**

Oiseaux Nature Mercredi 14 novembre 2018

Le public même sensibilisé à l'écologie n'est absolument pas informé du système de gestion de nos écosystèmes. Personne ne sait comment se prennent les décisions, ni par qui. Et pourtant, la compréhension est essentielle à l'action. Une population bien informée sera beaucoup plus à même de s'engager. Voilà donc ce qu'il se trame chez nous, au niveau départemental :

La commission qui décide des ouvertures/fermetures de chasse, des quotas d'animaux à tuer et des conditions de chasse s'appelle la Commission Départementale de la Chasse et est constituée par le préfet. Ses membres sont nommés par arrêté préfectoral : 8 représentants des chasseurs, 2 représentants des piégeurs, 3 représentants des intérêts forestiers, 2 des intérêts agricoles, 2 d'associations naturalistes, 2 personnes qualifiées et 1 représentant du conseil départemental, et enfin 1 représentant de l'Office National de la Chasse et le président des louvetiers.

Vous trouvez que ça fait beaucoup de chasseurs ? Sachez que sous la casquette officielle d'agriculteur ou autre forestier ils sont encore un certain nombre à représenter les intérêts de la chasse. Sans parler du directeur de la fédération de chasse et d'un ou deux salariés systématiquement présents aux réunions bien que sans rôle officiel au sein de la commission.

La commission spécialisée relative aux animaux classés "nuisibles", issue de cette commission, est composée d'1 chasseur, 1 piégeur, 1 représentant d'intérêts agricoles, 2 personnes qualifiées, 1 représentant de l'Office National de la Chasse et 1 louvetier. Et enfin, 1 représentant d'Oiseaux Nature. 2 salariés de la fédération de chasse sont présents aux réunions sans rôle défini.

Ces commissions donnent des avis au préfet. Certaines décisions remontent jusqu'au ministère qui a le dernier mot.

Voilà qui décide aujourd'hui dans les Vosges du sort des animaux sauvages. Vous comprendrez aisément à quel point ces commissions sont orientées et à quel point le but premier de leur existence est à redéfinir. Cette gestion complètement partielle de notre biodiversité n'a plus lieu d'être. On voit bien avec ce système que le fondement même de notre conception de "gestion de la faune sauvage" est à revoir.

Si vous aussi cette situation vous choque, réagissez, partagez autour de vous, il faut que les gens soient INFORMES !!!!

Bientôt nous vous parlerons des conséquences actuelles et concrètes de ce système qui marche sur la tête... Et de ce que VOUS pouvez faire !!